

COMPTE-RENDU DE L'AG DU 20 JUIN 2015

Présent-e-s : Neil (Du Bout des Etangs), Régine (Collectif des amis de la NR), Pierre (Lire), Noémie (Lire aussi), Sonia (STEMO Paris Est), Julie (Collectif des amis de la NR), Maria (Medafra), Candida (Saint-Louis-Sainte-Marthe), Théo (Initiative Solidaire), Greg (CSPCL), Marion (StLStM aussi), Marc-Antoine (Alternative Libertaire), Christophe (notre conseil pour les questions d'architecture), Diallo (Fitima Europe), Alain (Initiative Solidaire aussi).

Travaux :

- Les travaux devraient normalement commencer en juillet. Faute d'avoir trouvé suffisamment de participants bénévoles, nous ne pourrions pas prévoir les trois semaines de chantier participatif avec les Compagnons Bâisseurs. Les premiers travaux vont donc être réalisés par un artisan, Adèle, recommandé par les Marmites volantes. Nous tenterons de proposer un nouveau chantier participatif d'une semaine avec les Compagnons, sur la base d'une semaine, en septembre.
- Le second chantier participatif axé sur la menuiserie avec A travers fil, aura lieu fin août, mais sera réduit car il semble se confirmer que même sous des plans de travail en inox, il soit interdit pour des questions d'hygiène et de sécurité d'utiliser du bois dans la partie cuisine. Du coup, cela réduit le travail du bois. Il reste essentiellement, la banquette/rangement, le meuble de salle, le bar en côté salle et la trappe.
- Un troisième chantier va également voir le jour, grâce au projet associatif de mosaïque (porté par Hélène, artiste de la rue Moinon et membre de l'association Saint-Louis-Sainte-Marthe). Ce projet permet une participation directe des artistes, habitants et enfants du quartier aux travaux de la Nouvelle Rôtisserie, avec des sources de financements indépendantes de la Nouvelle Rôtisserie. Pour qu'il puisse être en plus une véritable aide à l'association, il devrait porter principalement sur les W-C, qui doivent obligatoirement être carrelés. Après, dans un second temps, il sera aussi possible de prévoir des surfaces plus visibles, tel que les poteaux, les milieux de parois, les bas de fenêtres...

Question d'un participant: « et le circuit vaisselle propre - vaisselle salle ? » : C'est réglé, et même si c'est inhabituel pour un restaurant, le circuit sera inversé : le sale et les plongeur seront plus en avant, et la vaisselle propre en retrait au fond de la cuisine.

Question d'un participant: « est-ce qu'on prévoit un chauffage ? » Le local est petit et on a une énorme puissance de chauffe en cuisine ouverte. Au pire, il y a les prises électriques pour ajouter quelque chose si l'hiver ça s'avère trop froid. Et par rapport à l'ancienne Rôtisserie, l'isolement est incomparable.

Question d'un participant : « y a-t-il des panneaux solaires sur cet immeuble ? » Aucune idée, mais de toute façon on a choisi le raccordement individuel au réseau.

Question d'un participant : « Y a-t-il une visite obligatoire avant l'ouverture qui risquerait de la bloquer ? » Non, pas pour les ERP de 5ème catégorie.

Question d'un participant : « A-t-on pensé à installer un projecteur et un écran ? » Pourquoi pas ? Ce serait une bonne idée mais pour l'instant ce n'est pas

une priorité et nous n'avons pas les moyens.

Charte et Statuts :

L'essentiel du changement est de passer à des statuts collégiaux, sans responsabilité individuelle du président, trésorier, etc.... Il n'y a donc pas de bureau à proprement parlé mais d'un Conseil d'Administration. Ce dernier donne mandat à certains représentants d'association ou de collectif pour agir en son nom. Le CA est élu en AG, une fois par an. Il tournerait d'un tiers au moins à chaque fois. Le CA ne se réunira pas tout le temps, il est surtout là pour certaines décisions importantes et pour attribuer des mandats.

Adhérer à l'association implique d'adhérer aux statuts et à la charte : il y a dans cette dernière, notamment, des principes assez forts d'implication. La Rôtisserie n'est pas juste un endroit qu'on peut louer, un prestataire de service, mais un endroit à s'approprier et faire vivre.

9 associations votantes.
Approbation des statuts : 9 voix, unanimité.
Approbation de la charte : 9 voix, unanimité.

Vote d'un CA exceptionnel qui siègera jusqu'à l'AG extra-ordinaire qui se réunira quelques mois après l'ouverture (tout début 2016 normalement), composé de :

Neil (pour Du Bout des étangs),

Sonia (pour STEMOM Est Parisien),

Marc-Antoine(AL),

Julie (suppléante Régine, pour le Collectif des Amis de la Nouvelle Rôtisserie),

Théo (Initiative Solidaire).

8 voix pour, 1 abstention.

CA approuvé.

Mandats :

Signature du bail : Sonia (à condition de ne pas y aller toute seule).

Trésorier : Neil et Marc-Antoine (à condition d'être formés). Utiliser Ciel-compta comme logiciel.

Rappels RDV important :

Mardi 30 juin, 19h, dans la barre du H que forme le quartier : Apéro de l'asso de quartier « Saint-Louis-Sainte-Marthe » pour présenter la Nouvelle Rôtisserie (et parler des chantiers participatifs!). Chacun-e amène à boire ou à manger. Il faut absolument faire une diffusion large.

Il faudrait également qu'on ait des panneaux à montrer (puis à laisser en vitrine) et quelques bulletins d'adhésion.

4 et 5 juillet, à la Parole Errante (métro Croix de Chavaux), Foire à l'Auto-gestion : la Nouvelle Rôtisserie tiendra le bar pendant le w-e.